

# BTSA : Dispenses d'épreuves – semestrialisation – mobilités internationales

ENSEIGNANT

ACTUALITÉS PÉDAGOGIQUES



BTSA : 2 parutions au BO Agri

**Présentation des conditions d'obtention de dispenses d'épreuves et de formation de BTSA et le processus de validation de ces dispenses.**

**RESUME :** Cette note de service a pour objet de préciser les conditions d'obtention de dispenses d'épreuves et de formation pour les spécialités de BTSA rénovés à partir de la rentrée scolaire 2022 et au plus tard à la rentrée scolaire 2025.

Télécharger la NS : [DGER/SDES/2022-642](https://www.education.gouv.fr/bo/2022/2022-642)

**Modalités concernant la mise en œuvre d'une formation pour accompagner les mobilités internationales dans le cadre de la semestrialisation du BTSA.**

**RESUME** : La présente note de service a pour but d'expliciter le dispositif d'accompagnement visant à encourager les mobilités internationales dans le cadre de la semestrialisation des BTSA.

Télécharger la NS : [DGER/SDES/2022-643](#)